

Rambouillet, le 27 septembre 2019

Objet : menus végétarien 1 fois par semaine – loi EGALIM

Chère Cliente, Cher Client,

La loi EGALIM promulguée le 1^{er} novembre 2018 prévoit pour la restauration collective publique ou privée de proposer au moins un menu végétarien hebdomadaire pour tous, ce menu pouvant être composé de protéines animales (œuf ou lait) ou végétales (céréales ou légumineuses).

Cette directive s'applique à titre expérimental pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} novembre 2019.

Le décret d'application n'est pas encore paru mais la loi s'imposant, YVELINES RESTAURATION sera au rendez-vous de cette mise en place, soucieuse des enjeux de la loi EGALIM aussi bien pour « l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire que pour l'accession à tous d'une alimentation saine et durable », ce que précise la loi.

Les menus végétariens ont déjà été réfléchis et élaborés par nos équipes de cuisiniers et diététiciens dans l'objectif d'ouvrir les enfants à d'autres modes alimentaires et éduquer leur goût à des aliments et recettes différents de leurs habitudes culinaires.

Les grilles de menus élaborées par nos diététiciens continueront à répondre à la loi du 30 septembre 2011 (mis à jour en juillet 2015) sur la restauration scolaire en satisfaisant aux fréquences d'apparition des plats (GEMRCN..), tout en incluant ce menu végétarien à raison d'une fois par semaine.

Egalement, pour garantir la variété, l'équilibre et la découverte de nouvelles saveurs, nous continuerons de rechercher de nouveaux produits et de concocter de nouvelles recettes.

Ainsi, dès le 1^{er} novembre prochain apparaîtra sur vos menus un repas végétarien une fois par semaine. Le plat protidique (viande ou poisson) de ce jour étant remplacé par un plat à base d'œuf, de fromage, de céréales ou de légumineuses (à titre d'exemple : chili sin carné, tarte au fromage, omelette, nuggets de blé...).

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions techniques et spécifiques sur ces menus.

Si vous rencontrez des difficultés avec l'application de ce texte, nous vous remercions de prendre contact au plus vite avec votre diététicien(ne) référent(e) afin qu'une solution alternative puisse être envisagée.

Restant à votre écoute,
Bien cordialement,

L'équipe d'YVELINES RESTAURATION